L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 FEVRIER 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi

Par an, $8. par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans toutes les parties du journal, paieront $1.50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 19 FEVRIER 1867.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

[illegible]

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 9½ Vieille Levée.

ATTENTION!!

[illegible]

Grande vente de Chaussures.—[illegible]

Le bill militaire.

[illegible]

Les conséquences d'une réorganisation sur ces bases seraient [illegible]

Telle est la perspective que [illegible] bill militaire [illegible] Face de M. Johnson. Or, pour que l'amendement [illegible] républicains du Sénat, il faut qu'on leur ait fait entrevoir cette éventualité comme très probable. Si cela est, la Chambre s'empressera de passer le bill amendé, en laissant au Quarantième Congrès le soin de tourner les modifications qu'a subies le bill primitif au profit des idées radicales par le déplacement de M. Johnson. Mais si la Chambre repousse le bill et si aucun autre n'est adopté en temps utile, nous n'aurons pas lieu de chanter victoire. Ce ne sera qu'un répit de quelques jours. La colère des radicaux est arrivée à son paroxysme et leur insuccès dans le Congrès actuel ne fera qu'accroître leur ardeur à mener promptement à fin dans le nouveau Congrès leurs funestes desseins contre nos droits, nos libertés et nos fortunes. Le peuple du Nord paraît jusqu'ici fort indifférent aux fureurs égoïstes de ses mandataires. On l'entretient dans l'idée impudemment mensongère que toutes les mesures sont nécessaires pour protéger les unionistes du Sud contre les rebelles, et assurer impossible à tous les complots de la majorité congressionnelle contre la Constitution et contre le rétablissement de l'Union. Rien n'indique encore la réaction que nous avons si longtemps espérée. La coupe, paraît-il, n'est pas encore assez pleine pour déborder!

Mexique.

Le steamer *Tod. Wood* nous a apporté *La Verdad* de Vera Cruz du 12.

La situation était toujours la même au Mexique. Le 4 février, le maréchal Bazaine avait lancé une proclamation d'adieux au peuple mexicain. Il y déclare que le but de l'intervention n'a jamais été de subjuguer le peuple ni de s'opposer à ses voeux ou à ses droits. La ville de Mexico a été complètement évacuée, et aux dernières dates le maréchal Bazaine était atten[du] à Paso del Macho.

La capitale défendue par Marquez à la tête de dix mille hommes n'avait pas encore été attaquée, et il est probable que le succès de Miramon à Zacatecas en empêchant la jonction des armées libérales, différera l'attaque de Diaz qui ne commande, dit-on, qu'à six mille hommes. On dit que Maximilien tient lui-même la campagne dans la vallée. Les impériaux prétendent avoir 30,000 hommes sous les armes. Maximilien a fait vendre ses meubles, ses chevaux, ses voitures et son argenterie pour payer les dettes de l'empire, et il annonce l'intention de rester à la tête du gouvernement tant que son parti désirera sa présence.

Le succès de Miramon à Zacatecas est confirmé. [illegible] Marquez a [illegible] la capitale.

La Vénétie.

L'extrait suivant d'un journal européen indique que la Vénétie commence à sentir que l'indépendance ne s'acquiert pas sans sacrifices. [illegible]

Malvina Ristori. [illegible]

Théatre de l'Opéra. [illegible]

Opéra Italien. [illegible]

Anniversaire de Washington.—[illegible]

Salle d'escrime. [illegible] MM. Rozière et Gamache [illegible] M. Rozière qui donnera toujours de bons conseils à ses élèves.

☞ Mademoiselle M.... [illegible]

GUERLAIN,

PARFUMEUR,

Paris, 15 rue de la Paix, Paris.

CHRONIQUE LOCALE.

Recensement des enfants—Voici le résultat du recensement qui vient d'être fait à la Nouvelle-Orléans pour les enfants de toute race entre 6 et 18 ans.

	Blancs		Couleur
1er District	13,891		6,591
2d	12,779		6,544
3e	10,623		8,334
4e	6,476		1,714
	43,769		23,183
	23,183		
Grand total, blancs et c.	66,952		

Rapport mortuaire.—Il y a eu 103 décès pendant la dernière semaine, dont 61 de blancs, 27 de noirs et 12 de mulâtres. 14 personnes sont mortes de consomption, 10 de pneumonie, 4 de bronchites, 3 de convulsions, 4 de petite vérole, 3 de gastro entérite, etc. La mortalité s'est accrue de 18 sur la semaine précédente.

Arrestations.—Samuel Bailey, accusé d'avoir en sa possession une chaîne d'or volée, a été arrêté.

Robert Sloan, accusé par M. E. J. McClermin d'être entré chez lui, rue Prytanée, d'avoir menacé la vie de ses domestiques et d'avoir brisé et endommagé les meubles du salon jusqu'à concurrence de $300, a été arrêté par les officiers O'Conner et Glennan.

Première Cour de District.—Robert Gilbert [illegible] a été trouvé coupable d'avoir volé une pièce de casimir de M. Israel.

John Keegan a été convaincu d'assaut et batterie, mais fortement recommandé à la clémence de la Cour.

Feu rue du Canal.—Hier, vers 1 heure, le feu a été découvert dans l'appartement de face du 3me étage de la bâtisse en briques de la rue du Canal, No. 197, occupée par les bureaux du Dr. A. S. Smith et du Dr. S. Foster. Les flammes ont été détruites en moins d'une demi-heure, et le dommage est léger, bien que la bibliothèque et l'ameublement de ces messieurs aient beaucoup souffert.

Vol par effraction.—On est entré hier de force dans le magasin d'orfèvrerie de M. Levy, rue Bacchus No. 298, et l'on y a volé pour une valeur de $400. On ne connaît pas le voleur.

Enfant noyé.—Un petit enfant, de 6 ans, fils de Mme Ford, demeurant rue Nile-Levée No. 224, s'est noyé dimanche soir vers 10 heures, en tombant de son lit, la tête la première, dans un vase de lessive étroit et profond, et de manière à ne pouvoir se dégager de sa malheureuse position. Personne n'était là pour lui porter secours, il est mort de suffocation.

Chemin de fer de Jackson.—Le public est prévenu que pendant tout le temps que sera ouvert le Bazar de l'Association de l'Hôpital du Sud, la compagnie du chemin de fer de Jackson délivrera des billets à moitié prix pour donner aux personnes qui demeurent sur la ligne de la voie ferrée un moyen de visiter le Bazar.

Législature de la Louisiane.

Séance du 18 février 1867.

Sénat—Des congés sont accordés à MM. Battle, Semmes et Nelson.

M. Kelso présente une résolution exprimant une profonde reconnaissance de l'Assemblée générale à George Peabody pour la donation d'un million de piastres, faite par lui au Sud, dans le but d'éducation publique—Adoptée à l'unanimité, et envoyée au concours de la Chambre.

M. Munday présente le rapport annuel de la Compagnie du canal de fer du Pacifique-Ken[illegible].

Le même sénateur du comité sur les chemins de fer, rapporte un acte pour autoriser la Compagnie des Opelousas à construire un embranchement de Vermillonville à Orange, et privilège ayant été concédé à la Compagnie de la Nile Bayou et Orange, à sa substitution [illegible] Compagnie des Opelousas.

[illegible]

Chambre des Représentants.—Le message du gouverneur [illegible]

M. Voorhies demande que le bill relatif au chemin de fer de la Nile Bayou et Orange soit retiré au comité des chemins de fer. Le bill est envoyé à l'impression.

M. Lagrone présente un acte pour amender la charte de la ville de Jefferson. Référé à la délégation de cette paroisse.

M. Montgomery présente un rapport du comité sur les associations intérieures.

[illegible]

La Compagnie d'Alliage et de Sauvetage.—Nous voyons avec une vive satisfaction l'encouragement que reçoit de toute part la compagnie qui vient de se former, dans le but d'aider à l'extraction des passes du Mississippi. L'appel que nous faisions dernièrement à l'industrie privée pour suppléer à l'inaction du Congrès n'aura pas été fait en vain. La Compagnie dont nous avons signalé la formation tout récemment, a fait présenter à la Législature un bill dans le but d'obtenir un privilège exclusif pendant un certain nombre d'années, privilège sans lequel il serait impossible d'engager des capitaux dans une pareille entreprise. Comme les travaux de la Compagnie, tout en pouvant être profitables à ses actionnaires, ont pour objet un intérêt d'utilité publique et peuvent rendre les plus grands services au port de la Nouvelle-Orléans, nous pensons que la Législature n'hésitera pas à accorder le privilège demandé. Elle est d'ailleurs sollicitée par une pétition qu'ont signée tous les présidents de compagnies d'assurances et un grand nombre d'armateurs et de négociants de notre place. Nous publions ci-dessous le texte de cette pétition et les noms des signataires.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Les soussignés, assureurs et [illegible]

[illegible]

Jas. Pemberton, Prés. Co. d'Ass. des Négociants et Artisans.

G. Cruzat, Caissier de la Banque des Marchands et Négociants.

[illegible]

S. H. Buckner, Prés. Co. d'Ass. Commerciale.	
Gaines & Reed,	J. A. Carter,
Tate & Co.,	J. J. Adams,
Duncombe Baldwin & Co.,	W. Henderson,
Eyrie Marks & Co.,	Arthur Stone & Co.,
Witherspoon & Lucas,	J. Lucas & Co.,
[illegible] & Co.,	F. W. Tilton,
[illegible]	Allen Wayne & Co.,
[illegible]	J. A. Gaynard,
[illegible]	Swart, Day & Co.,
[illegible]	Jno. B. Clark & Co.,
[illegible]	Martinez & Malacto,
[illegible]	Keith Bros. & Co.,
Fred. Stanton,	Wm. B. Barrow,
R. L. Kilpatrick,	R. Cushman,
David Gay,	E. E. Wood,
Rollins & Farrow,	Wm. Schneider,
Paul Villere,	J. Castell,
O. Donnell,	Laurens Terry & Co.,
Fenn, Lewis,	Hitchcock & Co.,
W. W. Hyde,	Jno. Martin,
R. L. Winkley,	J. L. Coutrney,
Thos. Curry,	P. Luker,
Jno. Fischer,	Wm. Ford,
George B. Smith,	J. L. Poindexter,
M. Reiman,	Geo. M. Moseley,
H. Liebmann,	Guion & Acker,
W. Hawes Harris,	C. Whitaker,
W. Peel,	P. Dutour,
Meyers & Winkley,	C. P. Tarleton,
H. Marx,	John W. Cannon,
W. T. Hodgkins,	R. S. Morse,
James Zuntz,	W. H. Waters,
J. S. Newell,	Wm E. Fitzgerald.

[illegible] Charles Morgan, propriétaire de la grande ligne de steamers du Texas, autorise le capitaine Fry à déclarer qu'il approuve et désire l'adoption du projet.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE.

Le *Moniteur* publie un rapport de M. de la Valette à l'Empereur, présentant les tableaux du recensement de la population de l'empire, exécuté pendant l'année dernière, en conformité du décret du 28 mars 1866.

"Malgré l'influence fâcheuse des épidémies qui ont sévi pendant les cinq dernières années sur presque tous les points de la France, malgré les causes de malaise qui ont atteint particulièrement certaines régions, comme la maladie des vers à soie et celle de la vigne, la crise cotonnière, etc., je suis heureux de constater, dit M. de la Valette, que le mouvement ascensionnel de la population ne s'est pas ralenti."

Les 89 départements de la France comptaient en 1861, 37,386,161 habitants. La population recensée en 1866 s'élève à 38,067,094.

C'est donc, en cinq années une augmentation de 680,933 habitants.

"Dans ce chiffre, dit le rapport, ne sont pas compris les corps de terre et de mer qui, le 15 mai 1866, date du recensement de l'armée, étaient employés en Algérie, à Rome, au Mexique, dans les colonies et les stations navales, ensemble 125,000 hommes environ.

La population totale se répartit de la manière suivante:

Sexe masculin	19,014,109
Sexe féminin	19,052,975
Total général	38,067,094

POSTSCRIPTUM.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Le Bill de Reconstruction.

Le Renvoi de ce Bill à la Chambre.

Excitation Féniane à New York.

Cause de l'Insurrection des Fénians en Irlande.

Histoire à ce sujet.

Par le Câble.

Londres, 18—L'Irlande est parfaitement tranquille.

Consolidés, 91; 5-20, 84¾.

Liverpool, 18 — Coton calme et bien tenu à 14 d. pour le middling uplands.

Paris, 18—Rhanaye, le ministre de la justice du gouvernement de Maximilien, est arrivé avec d'autres fonctionnaires.

Liverpool, 18, P. M.—Le coton est toujours bien tenu et calme. Cotes sans changement. Ventes d'aujourd'hui 10,000 balles. Céréales calmes.

Londres, 18, P. M.—Consolidés 91 au comptant. 5-20.

Londres, 18 au soir—La cause du soulèvement fénian au Sud de l'Irlande est encore enveloppée dans l'obscurité, bien que les lignes télégraphiques aient recommencé à opérer dans les districts désaffectionnés. Quelques personnes disent qu'il a été causé par l'arrestation d'un officier américain, le capitaine Morriarty, tandis que d'autres prétendent que sa prompte arrestation a prévenu un soulèvement général de l'Irlande. Le gouvernement a appuyé l'affaire de bonne heure le 12.

Un serviteur de la maison du comte de Kenmore avait reçu des billets, au dessus desquels qu'il y avait complot d'insurrection à Killarney et que le chef arriverait de Cahersiveen à Killarney cette nuit même. Des constables furent immédiatement expédiés pour l'intercepter. Ils rencontrèrent un wagon et le chef Morriarty, qu'ils fouillèrent et sur la personne duquel ils trouvèrent des lettres, confirmant les assertions des billets anonymes. Un courrier, nommé Duggan, fut envoyé à Cahersiveen pour avertir la police. Mais un détachement de rebelles l'arrêta en route et [illegible] chez qu'il refusa de livrer.

Memphis, 18, P. M.—Le temps est froid et pluvieux. Le fleuve monte d'un pouce par heure. Affaires actives.

Les bateaux dont [illegible] allant à la Nouvelle-Orléans [illegible] Strader, Juda et Stonewall.

Coton plat et lourd à 29 et 29½. Reçu pendant les dernières 48 heures, 1,380 balles; exporté 1,580. Épiceries fermes sans changement dans les prix.

Cincinnati, 18—La rivière est stationnaire avec 20 pieds et 7 pouces dans le canal.

Pittsburg, 18—11 pieds [illegible] chenal.

Washington, 18—Le Sénat [illegible] chez la contrebande.

Le bill relatif à l'appel en cas d'erreur à la Cour Suprême a passé.

Le bill d'allocation pour l'Académie militaire et le bill pour un gouvernement provisoire dans les Etats rebelles ont passé.

A la Chambre, l'amendement pour [illegible] Stevens a demandé [illegible] comité de conférence.

St-Louis, 18—On a levé et fait [illegible] de $1,250 pour secours au Sud.

Le fleuve monte [illegible]

[illegible]

Le H. M. Shreve part demain matin pour la Nlle-Orléans.

New York, 18—Une grande excitation fénianne règne dans cette ville. On suppose que Stephens est quelque part en Angleterre et la ville d'inaugurer un mouvement de coopération très étendu.

Washington, 18—Le Sénat a [illegible] Chambre [illegible]

Toledo, 18—[illegible]

Washington, 18—[illegible]

Le bill de tarif n'est pas adopté, mais il est probable que le président pourra l'empêcher.

San Francisco, 18—Un incendie immense et destructeur s'est déclaré au coin des rues Davis et Washington. La perte s'élève à $250,000.

On a éprouvé à San Diego, Californie, une secousse de tremblement de terre qui a causé quelque alarme.

New York, 18—Le coton a fermé plus lourd et sans changement dans les cotes. Sucre calme. 10½. Mélasse, 72. Or a fermé à 136⅝.

Washington, 18—La Chambre a rejeté à cause d'une la délibération sur le bill [illegible]

Autres Dépêches.

Vicksburg, 18—Une des chaudières du steamer David White, pendant qu'il remontait le fleuve, devant la Pointe Chicot, au dessus de Greenville, a fait explosion, emportant la cabine de l'avant jusqu'à la roue. La cheminée s'est renversée immédiatement. Le Petit Robert a recueilli les passagers de la cabine qui flottait et qu'il avait pris heureusement à remorque. On rapporte que le capitaine Kinney (?) M. Shaw, employé aux livres, l'ingénieur et deux pilotes sont perdus.

F. P. Buckner, de la Nouvelle-Orléans, a été grièvement échaudé. Nous n'avons pas d'autres détails.

New York, 18 fév.—Des avis adressés du Mexique au *Herald* disent que le siège du gouvernement de Maximilien sera transféré à Puebla.

L'arrière garde de l'armée française est partie de la capitale le 8.

Porfirio Diaz a reçu de la capitale 30,000 volontaires. On dit que Miramon traite avec les libéraux pour se soumettre. Les troupes sous Castillo, qui a succédé à Mejia, ont été, dit-on, battues par Escobedo.

L'échange des prisonniers se faisait d'une manière très amicale.

New York, 18—L'excitation fénianne était très intense ici et dans les villes voisines.

Les nouvelles reçues hier d'Irlande, les meetings annoncés, &c., &c., et l'effet que ces nouvelles ont produit, indiquent une ardeur de sentiment et une détermination de combiner un plan d'action pour coopérer avec le parti révolutionnaire en Irlande. Les Irlandais supposent que Stephens est quelque part en Angleterre et sur le point d'organiser un mouvement de coopération sur une très vaste échelle.

Un congrès sera tenu ici incessamment pour former un nouveau gouvernement.

Un appel a été fait pour des volontaires qui partiraient pour l'Irlande, et l'on y a répondu promptement. On a souscrit pour beaucoup d'argent, et des promesses libérales d'assistance ont été faites aux chefs en armes et en argent.

New York, 18—Un journal de Matanzas du 6 dit que Frédéric Seward a visité St-Domingue avant de se rendre à Nassau. L'île était tranquille, mais le jour du départ du Barcelonne des troubles ont eu lieu à cause de la présence d'un steamer américain, car il semble qu'on craigne que le gouvernement soit en traité avec celui de Washington pour céder au dernier quelque partie de l'île, la baie de Samana, par exemple.

Suivant le rapport du capitaine du Barcelonne, plusieurs coups de feu ont été tirés, mais le résultat n'en est pas connu.

Le steamer américain a sans doute quitté la rivière et jettera l'ancre dans la rade.

New York, 18 fév—Une dépêche au *Times* dit que l'avocat général a préparé un rapport en réponse à la résolution du Congrès, déclarant que le Président n'a négligé, en aucun cas, de faire exécuter la loi sur les droits civils suivant ses termes et ses clauses.

Le collecteur Smythe a témoigné devant le comité d'investigation de la Douane, sur les preuves tombées en ses mains, disant qu'il avait été approché par une femme qu'on croit être maintenant une soeur du sténographe, qui lui dit qu'il y avait une importante déposition contre lui, qu'il pourrait l'avoir pour $50. Il refusa, mais ensuite offrit $15 qu'il donna, ne pensant pas qu'il violât aucune des règles du comité. Il dit aussi connaître d'autres personnes en possession de parties considérables du témoignage.

New York, 18—Or, 136¾ à l'ouverture.

— Voici une généalogie assez curieuse que nous trouvons dans le *Journal de Pont-Audemer*.

Est-ce une trouvaille, et la chose est-elle inédite?

Nous n'oserions pas le dire, mais nous ne la connaissions pas. En tout cas, la voici:

GÉNÉALOGIE DE LOUIS XV, ROI DE FRANCE.

1o Laurent Babou, notaire à Bourges, épousa en mai 1481 Françoise Ra, de laquelle il eut:

2o Philibert Babou, maître d'hôtel du roi, qui épousa Marie Gaudin, dont il eut:

3o Jean Babou, seigneur de Cœuvres, dont est issu:

4o Gabrielle d'Estrée, surnommée la Belle Gabrielle, maîtresse d'Henri IV, dont est issu, en 1594:

5o César, duc de Vendôme, marié, en 1609 à Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, dont il eut:

6o Elisabeth de Vendôme, mariée le 9 juillet 1643 à Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, il est issu de ce mariage le 11 avril 1644:

7o Marie Jeanne-Baptiste de Savoie, qui a épousé en 1665 Charles Emmanuel II, duc de Savoie, dont est issu le 14 mai 1666:

8o Victor-Amédée François de Savoie, roi de Sardaigne, qui a épousé, le 10 avril 1684, Anne-Marie d'Orléans, dont il a eu le 6 décembre 1685:

9o Marie-Adelaïde de Savoie, mariée le 7 décembre 1697 à Louis de France, duc de Bourgogne: de ce mariage est issu le 15 février 1710:

10o Louis XV, dit le Bien-Aimé, roi de France et de Navarre, décédé le 10 mai 1774.

AFFAIRES EUROPÉENNES.

ALLEMAGNE.

Toutes nouvelles qui nous arrivent d'Allemagne, dit le *Journal des Débats*, continuent à présenter le même caractère. A Berlin, les discussions de la chambre aboutissent à des résultats positifs. Dans tout l'empire d'Autriche, les corps organisés et doués d'une existence légale, aussi bien que les réunions privées, dénuées de caractère officiel, n'arrivent qu'à des résolutions négatives. Nous énoncions l'autre jour que l'Adresse de M. Deak protestant contre le décret impérial sur la réorganisation de l'armée avait été votée à l'unanimité. Pendant que les représentants officiels de la Hongrie se déclaraient avec un tel ensemble contre les nouvelles mesures militaires, les représentants du parti libéral allemand faisaient à Vienne tous leurs efforts pour empêcher la réunion du Reichsrath convoqué par la patente impériale du 2 janvier. Les détails que nous donne la *Presse* de Vienne sur la réunion des anciens députés, permettent de croire qu'ils représentent bien l'opinion réelle des provinces allemandes de l'empire.

Ainsi, tandis que les Hongrois s'opposent à ce que l'empereur prenne [illegible] mesures qu'il croit nécessaires à la défense du pays, les Allemands veulent empêcher la réunion de l'assemblée qui pourrait établir une entente entre les diverses nationalités et permettre au pays de faire lui-même ses affaires. Si nombreuses et si graves qu'aient été depuis bien des années les fautes du gouvernement autrichien, celles que commettent aujourd'hui les peuples qu'il gouverne seront peut-être encore plus difficiles à réparer.

D'après la *Presse*, de Vienne, on viendrait d'élaborer, dans les conseils du gouvernement autrichien, les bases d'un arrangement avec la Hongrie, dont une des premières conditions serait la non exécution du nouveau décret impérial sur la réorganisation de l'armée.

De Munich, nous recevons la substance d'un discours prononcé à la Chambre des députés bavarois par le nouveau président du conseil, prince de Hohenlohe, et qui, tout en donnant le coup de grâce à l'idée d'une Confédération du Sud, indique comme objectif de la politique de son pays l'unité de tous les peuples allemands, et, en attendant, proclame la nécessité d'une alliance étroite entre la Bavière et la Prusse.

Aux Etats de grand duché de Luxembourg, les discussions politiques ont atteint un degré de vivacité [illegible]

ANGLETERRE.

[illegible]

L'INSURRECTION GRECQUE.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 18 février 1867.

Le mouvement a été assez bon, quoique peu des principaux articles aient varié. [illegible] la farine et le maïs se sont raffermis, l'avoine a haussé. Les ventes de coton s'élevaient à la clôture, à 10,000 balles, aux prix antérieurs. Le marché a été ferme à la fin. Les transactions augmenteront sans doute beaucoup la quantité de change sur place.

Le numéraire a trouvé fort peu d'acheteurs. L'or a ouvert nominalement à 136¾ à 137 contre 136⅞ lundi soir. Mais les dépêches de midi l'ont fait tomber à 136½. [illegible] transactions au Board de midi, au dehors, on a vendu $ [illegible] et $10,000 à 136½, $1000 à 136⅝, $2000 à 136¾, $20,000 à 136⅞, $5000 à 1⅛, et un check de $50,000 en or, sur New York, à 1½ d'escompte. On n'a pas annoncé de ventes d'argent. Les demi piastres américaines valaient, sur les comptoirs, 132 à 133, et les piastres mexicaines 137½ à 138.

Il s'est fait peu de chose dans le change étranger, les offres étaient assez nombreuses, mais la plupart des courtiers se sont tenus à l'écart par suite de l'irrégularité de l'or. On a vendu aux banques et aux banquiers, 10,000 livres, en traites, connaissements et clear à 141 à 145, 7000 livres, en traites connaissements, à 141¼, 10,000 clear et No 1 à 145⅛, 10,000 livres No 1 à 145½, 10,000 livres à 145½ à 145½, 1000 livres, 2000 livres et 5000 livres à 145¾, 10,000 livres de première classe à 146½ et 10,000 livres de banque à 146⅝ à 146¾. Dans les francs, 50,000 et 150,000 en change commercial No 1 à 3.90, 80,000 à 3.88¾, et 12,000 de banquiers particuliers à 3.85. Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 144½, les traites connaissements 145¼ à 145½, le No 1 à première classe et 146½ à 147 le change de banque, les francs, à 3.90 à 3.87½ le commercial No 1 et 3.85 à 3.82½ le change de banque.

Il ne s'est opéré aucun changement important dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York à ½ d'escompte, quelques-unes étaient disposées à tirer de fortes sommes à 5⅛. Il n'y a eu qu'une faible demande pour les remises. Le change commercial était restreint, les ventes ont été limitées; elles comprennent $10,000 et $50,000 sur New York, à vue, à 9/16 d'escompte, $10,000, $10,000, $50,000 et $10,000 à 5⅛, $20,000 et $25,000 à ¾, $30,000 et 35,000 à six jours, à 1½, $5,000 à quinze jours, au même taux, $20,000 à trente jours, à 1¾ et $35,000 à soixante jours, à 2½.—Le taux du change commercial, à vue, était, à la clôture, de 5⅛ à ¾ d'escompte.

On n'a fait qu'une vente d'actions au board: 67 de la banque du Canal à $58 37½, au-dehors, 150 du chemin de fer des Opelousas à $6.75, 45 de la compagnie du Gaz à $150.50 et 30 de la compagnie du chemin de fer de la ville à $221.50.

On n'a pas vendu de bons de la ville. Les consolidés sont cotés à 92 à 94½, et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82½, suivant les coupons. Les "axes" de la Louisiane sont cotés à 68 à 70, les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 78; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 66 à 68.

$1000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus à 92, $5000 dito, à 92½, et $1500, en billets du Trésor de l'Etat, à 99 cents. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 60 à 62½, et les billets du Trésor de l'Etat à 92 à 92½ cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,

Lundi soir, 18 février 1867.

Coton—La demande a été fort bornée, ce matin, à l'ouverture du marché, mais subséquemment, le mouvement est devenu plus général, et malgré l'exiguité des lots offerts et la fermeté croissante déployée par les détenteurs, les affaires ont acquis une grande extension, car à la clôture, elles ont formé un montant rond de 10,000 balles, dix huit courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont accusé aucune variation matérielle, bien que dans quelques cas, peut-être, les qualités désirables et même les listes de bon courant, aient comme elles l'ont toujours invariablement fait commandé des prix plus élevés. En sus des remarques qui précèdent nous répétons comme suit les cotes de samedi, savoir: ordinary 28½ cts—; good ordinary, 29½ a —, low middling 30½ a — et middling 31½. Les ventes eussent acquis une étendue plus grande encore sans l'impossibilité où ont été plusieurs acheteurs de trouver les qualités dont ils avaient besoin.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	8305	
précédemment	559282	
		567587
		669669
Expédié aujourd'hui	4462	
précédemment	418536	
		422998
Stock en mains		246671

Les expéditions ont embrassé 4091 balles pour le Havre et 371 pour Brême.

Sucre et mélasse—Les arrivages, depuis samedi, nous ont fourni 430 boucauts de sucre, mais seulement 170 barils de mélasse. Il n'y a pas de stock en mains et les arrivages journaliers, lesquels commencent à diminuer—forment tout l'approvisionnement actuel. Le sucre ne paraît pas être en bonne demande, mais la mélasse se vend aussitôt arrivée. Les prix sont fermes et sans changement. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 350 boucauts de sucre et 350 barils de mélasse, le tout écoulé aux prix suivants: sucre bon commun à fair 12⅝, fully fair 13 à 13¼, prime à choix 14, seconds 12½ à 12⅞ cts la livre. Mélasse prime 77 à 78 cts le gallon, choix 80 cts.

Tabac—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente valant la peine d'être citée. Quelques boucauts de l'article ont été pris à des prix pleins par des commerçants. Il y a ici un certain nombre d'acheteurs pour l'étranger, ils attendent de nouveaux arrivages d'envois. Nous répétons nos cotes antérieures.

Inférieur et lugs de rebut, léger et lourd, 2 à 4 cts; bon lugs à 4 cts, inférieur à commun leaf 6 à 7½ c., medium leaf 7 à 9 cts, fair à 11 cts, fin 12 à 15 cts, choice sélection, cutters et bailers 15 à 20 cts la livre.

Fret—Calme, mais stable. Les taux sont ½ par livre de coton sur vapeurs pour New York, 1½d sur steamers pour Liverpool, ⅞d sur voiliers pour Liverpool et 1¼ pour le Havre.

Produits de l'Ouest et provisions—Depuis samedi dernier il est arrivé de l'Ouest 6 bateaux à vapeur et 8 barges apportant des chargements de produits assortis et principalement de maïs.

Farine—Le marché aux farines a été calme ainsi que les arrivages de l'article excepté en ce moment peu fréquents. L'extra qui est très recherché est rare. Les principales ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2800 barils dont 900 de simple extra et 400 d'extra à des conditions privées, 100 de superfine, à $11 [illegible], 200 à $11 80, lots à $11 [illegible], 300 extra de choix en lots, à $16, 20 à $16 et 40 à $17 la baril.

Maïs—L'article est en demande à des prix pleins et presque tous les envois qui ont été en presque totalité pris à des prix pleins, les ventes ayant embrassé [illegible] à 4020 de mélange, en lots à $1 12, 1100 de blanc à $1 12, 200 de blanc et mélangé à $1 12 à $1 15, 300 de blanc à $1 14, 450 [illegible] lots à $1 [illegible] et 400 de blanc à $1 [illegible]

Avoine—L'article est rare et [illegible]

Son—[illegible]

Foin—[illegible]

Porc—L'article continue à être [illegible]

Bacon—[illegible]

Saindoux—[illegible]

Divers—[illegible]

Chandelles d'Etat—[illegible]

Café—Le marché est calme, mais stable [illegible]

Provisions salées—[illegible]

Peaux—[illegible]

Fromage—[illegible]

Beurre—Le goût de beurre est stable [illegible]

Huile de charbon—[illegible]

Riz—[illegible] la livre.

Bœuf—Le bœuf mess du Texas se vend en détail $15 à 16.

Huile de graisse—Calme à $1 à $1 [illegible] gal. pour la presse en automne et $1 à $1 [illegible] pour celle de l'Ouest.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 18 février 1867.

[illegible]

Bœufs de l'Ouest, de choix, par dix. net	[illegible]	[illegible]
do do 2me qualité	[illegible]	[illegible]
Bœufs du Texas, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
do de 2me qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
do de 3me qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	[illegible]	[illegible]
do du pays	[illegible]	[illegible]
Moutons du Texas en lots, par tête	[illegible]	[illegible]
do du pays, par tête	[illegible]	[illegible]
do de [illegible] par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	[illegible]
do de 2e qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	[illegible]	[illegible]

Décédée, à Nice, France, le 4 janvier 1867, à l'âge de soixante-dix huit ans, dame LOMÉNÉ, née Oursine St Ours.

SERVICE FUNEBRE

Un service funèbre sera célébré le mercredi 20 courant, à la chapelle obituaire, à 7½ heures, pour le repos de l'âme de feu ALEXANDRE DERBÈS. Les amis et connaissances des familles Gilly, Roche et Labarthe sont invités à y assister sans autre invitation.

2f — De la part de sa famille.

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L∴ U∴

ORIENT DE LA N. O.

Ce 19 février 1867.

La R∴ L∴ La Liberté No 19, travaillant le rite écossais et accepté [illegible] tion du Suprême Conseil des [illegible] [illegible] blima grade de M∴ M∴

Les FF∴ de cet orient sont invités à y assister.

Par ordre du V∴ M∴ EUG. CHASSAIGNAC

19 fév—1f — CH. CURIEN, Secrétaire.

Salle d'Escrime,

TENUE PAR MM. ROSIERE et GAMACHE, RUE CONTI,

Entre Royale et Passage de la Bourse.

Au-dessus du magasin de liqueurs.

LEÇONS depuis sept heures du matin jusqu'à dix heures du soir. — 19fév—1f

Bureau du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Nord et de Jackson.

NOTICE SPÉCIALE

19 février 1867

LE public est prévenu que des billets d'excursion à moitié prix seront délivrés à partir de cette date jusqu'au [illegible] bazar de l'association de l'Hôpital du Sud.

G. S. WILLIAMS, Surintendant-général.

F. J. WARE, Agent-général des billets — 19 fév

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 18 février 1867.

LE 11 du courant a une élection de Directeurs de cette banque, ont été dûment élus:

MM. Jules A. Blanc,	R. Brugier.
A. D. Grieff	Wm. A. Gordon,
Paulin Dufel,	Henry Renshaw,
E. Toole,	Oscar Bercier,
	Sam McConnell.

Et, aujourd'hui à une réunion des Directeurs, M. Jules A. Blanc a été élu Président à l'unanimité.

19fév—1m — L. BERNARD, Caissier.

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu James T. Anderson, sont requises de les présenter, avec les titres ou preuves qu'elles établissent, à la soussignée, au bureau de C. M. Conrad et Fils, au No 77 de la rue Carondelet.

LOUISA ANDERSON, Administratrice.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

MESSIEURS les sociétaires sont priés de [illegible] assemblée générale aura lieu dimanche [illegible] 24 courant, à 4 heures et demie P. M., à l'ancienne [illegible] ciété, rue Ste-Anne, près Derbigny.

Le plus grand [illegible]

Par ordre du Président,

G. ROUE, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans 18 février 1867. — 18 fév—1f

Demande d'Ouvrières Modistes.

ON demande des OUVRIÈRES MODISTES [illegible] garnir, et des COUTURIÈRES au haut corsage.

On donnera de bons gages.

S'adresser No 486 rue Dryades. — 19 fév—1f

BODET & GUEYDAN FRERES.

Grande Vente au Rabais.

POUR CAUSE DE CHANGEMENT DE LOCAL.

Liquidation du Stock de détail A 25 POUR CENT AU DESSOUS DU PRIX COUTANT.

DEVANT [illegible]

[illegible]

No 11, rue de la Vieille-Levée.

[illegible] BODET & GUEYDAN FRERES.

A vendre,

[illegible]

Bureau de la Compagnie D'huile de Pétrole et de Charbon DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 14 février 1867.

[illegible]

A. ALEXANDER

Aux Actionnaires de la Compagnie d'Huile de Pétrole et de Charbon de la Louisiane.

[illegible]

Ecole de Médecine Université de la Louisiane.

[illegible]

J. W. MALLET

Professeur de chimie de l'École de Médecine de l'Université de la Louisiane.

On peut voir au bureau du secrétaire, rue Gravier, No 193, des spécimens [illegible]

ATTENTION!

LES Dames du 2me District [illegible]

MME HENRY W. CONNER, Secrétaire 2me District.

16 fév—

PAPIER PEINT! PAPIER PEINT!

Hébert & Escousse,

131 RUE DE CHARTRES,

Venant de recevoir [illegible] leur STOCK de PAPIER PEINT, sont en mesure de satisfaire à toutes les demandes et à tous les goûts.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

Depuis 25 cents le rouleau jusqu'aux prix les plus élevés en fleurs, satin [illegible] dorés, dessins les plus nouveaux, frappés et gravés, [illegible]

Imitation de marbres et bois divers, [illegible]

PAPIERS PEINTS AMERICAINS.

Depuis 15 cents le rouleau. Également glacés, dorés [illegible]

De plus, la maison Hébert & Escousse affirme que positivement ses prix sont les plus bas que l'on puisse obtenir à qualité égale.

ETOFFES DE PRINTEMPS POUR TAILLEURS.

POINTILLÉS SOIE, BATISTE DE LAINE, DRAP D'ÉTÉ, ALPACA, TAMISE, GRANDS DRAPS, COUTILS et DUCKS ANGLAIS, COUTILS FRANÇAIS, FIL D'ÉCOSSE, PIQUÉ ANGLAIS, [illegible] FANTAISIE

J. LEVOIS & CO.

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

EN GROS ET EN DETAIL.

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS

131 Rue du Canal 131

[illegible]

DEPOT DE CIGARES.

Cigares de la Havane

Cigarettes La Havane

Tabac en feuilles de la Vuelta Abajo

VINS FINS

Bordeaux, Champagne, Bourgogne

Cognac.

Un grand assortiment des meilleures marques et de divers âges.

Divers—Divers

Bière anglaise et Porter

ENTREPOT DE TAPIS DU SUD

Rue du Canal, No 170.

Pension à Louer.

[illegible]

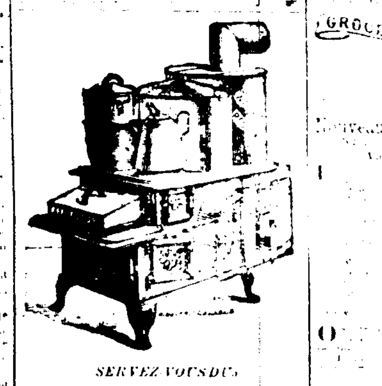

SERVEZ-VOUS DU

FOURNEAU DE CUISINE DIT "CHARTER OAK,"

Et auquel le ruban bleu a été décerné.

La médaille d'or lui a été décernée à la dernière Foire (1866) de l'Etat de la Louisiane.

UN BON FOURNEAU DE CUISINE [illegible]

Fourneau "Charter Oak" de cuisine.

Le fourneau perfectionné à dessus prolongé.

La bouilloire réservoir d'eau chaude

Le gril réflecteur

Le compartiment chaud

Le Fourneau "Charter Oak"

[illegible]

AU JARDIN UNIVERSEL.

Rue St. Charles, sous le Masonic Hall.

[illegible]

Le tout à des prix très modérés. — 18fév—

Marchandises Nouvelles DE PRINTEMPS.

F. G. BARRIERE & Co,

135 RUE DU CANAL 135

[illegible]

Articles Blancs.

[illegible]

F. G. BARRIERE & CO, 135 Canal.

150 [illegible]

Tabac de la Havane

Sucre

PERDUS

A vendre ou à louer.

GROCERIE ET VIN [illegible]

GROCERIES.

Nouveaux Articles de Fantaisie

[illegible] DERBES

FARINE

De Pierce & Dwight,

SE LEVANT D'ELLE MEME.

[illegible]

Genièvre de Hollande.

Moutarde. Moutarde.

GRANDE REDUCTION,

GANTS JOUVIN

A deux piastres la paire.

Fabrique d'Eau de Seltz ET D'EAUX MINERALES

TREMOULET & LETOREY,

71 RUE POEYFARRE 71

AVIS.

ON demande [illegible] Madame MEUNIER [illegible]

A VENDRE.

[illegible]

GRAND ENTREPOT DE TAPIS

VENTE DE CLOTURE.

M. R. HAGGERTY,

133 RUE DU CANAL 133

Vente d'ouverture de Marchandises de printemps; pour clore de suite.

Regardez les prix avant d'acheter ailleurs.

[illegible]

M. R. HAGGERTY.

Grand Magasin de Toiles,

VENTE DE CLOTURE

Importation directe.

M. R. HAGGERTY,

133 RUE DU CANAL 133

[illegible]

M. R. HAGGERTY.

Avertissement! Avertissement!

WHISKY DEXTER.

[illegible] TEXAS, LOUISIANE, ALABAMA [illegible] CONTREFAIRE [illegible] CELEBRE MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

[illegible] AGENTS SPECIAUX [illegible] PUBLIC NE SOIT LA VICTIME DE CES DANGEREUSES IMITATIONS. [illegible] HUILES ESSENTIELLES [illegible] POISON. [illegible] VERITABLE [illegible] POURSUIVRE [illegible] CONTREFACTEURS [illegible]

DOUBLE POURSUITE.

Edmund Dexter & Sons.

EXTRACTION DES DENTS SANS DOULEUR ET SANS DANGER

[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

[illegible]

TRANSFERT DE CABINET

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

[illegible]

Loge à vendre.

A CEDER [illegible]

Mme ALLIARD,

Somnambule,

[illegible]

Mme BOUMARD, de Paris,

A [illegible] CORSETS, [illegible] No 180 [illegible]

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DEPART.

Mme. SOPHIE SEEUWS,

53 Rue Royale, coin Bienville,

[illegible]

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

[illegible]

THOS. B. BODLEY & Co. Rue Perdido, No 9, à côté du Masonic Hall.

10nov—1j—PP